

Avenir sombre pour la politique agricole européenne

Commission à moitié sourde, baisse des budgets, réintroduction des pesticides sur des zones interdites et aides couplées en péril

Le Parlement européen votera ce mercredi midi sa résolution sur le futur de la politique agricole commune. « Cependant, les raisons d’être pessimiste, voire même fâché, à ce stade-ci sont nombreuses du côté du Parlement européen » se courrouce Marc Tarabella, Eurodéputé PS en charge de l’Agriculture au Parlement européen.

« D’abord parce que la Commission a décidé de présenter son projet dès ce vendredi ; on peut donc **douter de la prise en compte des éléments que nous voterons** ce mercredi midi et de la considération même de l’Institution pour le travail des Députés.

Un **manque de considération encore plus marquant** quand on sait que cette présentation ne se fera devant la presse le 1^{er} juin, devant le Conseil des ministres européens le 3 juin. **Quant au Parlement européen, aux Eurodéputés et donc aux citoyens européens, ce sera pour plus tard...**

Enfin parce que la Commission avait déjà annoncé devant le Parlement européen des coupes budgétaires importantes de l’ordre de 4% pour les aides agricoles et de 7% pour les aides régionales. D’après une fuite issue de la Commission même, les chiffres présentés par le Commissaire seraient faux et cette diminution pourrait être de 15 et 16%.

On peut donc réellement s’interroger sur la stratégie de la Commission et de sa réelle volonté de soutenir la production agricole européenne mais aussi les gens qui en dépendent : les agriculteurs d’un côté, et les consommateurs de l’autre. »

Concernant la résolution, beaucoup de bonnes choses mais pas que...

« **Le Parlement européen réclame** une politique agricole européenne plus durable, et bien mieux financée, une PAC qui encouragerait l’innovation, la recherche et les pratiques agricoles intelligentes. Nous nous sommes mis d’accord pour que les États membres de l’UE puissent adapter la politique agricole commune à leurs besoins.

Nous insistons également sur notre **rejet absolu de renationaliser la PAC** car cela créerait un effet de dumping et dérégulerait un marché déjà instable.

Toutefois je dénonce l’attitude de certains eurodéputés qui une fois encore essayent de faire le jeu de certains lobbies « agro-chimiques ». La droite conservatrice (PPE) a déposé un amendement pour **réintroduire une autorisation des pesticides** dans ce qu’on appelle les surfaces d’intérêt écologique. Il est pourtant interdit d’utiliser des pesticides dans ces jachères, prairies provisoires, lignes d’arbres, mares ou ces haies depuis la dernière législation et ce avec un objectif environnemental évident.

Enfin, **je voterai contre une série d’amendements qui affaiblissent des aides couplées volontaires, pourtant mises en exergue lors de la précédente réforme de la PAC.** Nous

nous opposons totalement à ce découplage des aides, bien utile dans des zones moins productives ; elles permettent de conserver une agriculture sur tous les territoires.»

Emmanuel Foulon

Responsable communication

PS - Parlement Européen

0032497594186